

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
26/09/19

Dossier complet le :
26/09/19

N° d'enregistrement :
F01119P0214

1. Intitulé du projet

Construction d'un ensemble immobilier développant 16 122m² SDP à Magnanville - Secteur Les Brosses

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEMATHIEU BARD IMMOBILIER

Nom, prénom et qualité de la personne

Jean-François LEOPOLD

habilitée à représenter la personne morale

Directeur Régional Île-de-France

RCS / SIRET

3 5 3 7 0 8 7 4 6 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Cf. Tableau annexé au R.122-2 Construction: Catégorie n°39 Parking public de plus de 50 unités: Catégorien°41a	Construction d'un programme de 16 122m ² sur un terrain d'une superficie de 12 634m ² . Création de 293 places de parking dont 144 places seront ouvertes au public

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Notre programme mixte est constitué de 3 plots.

Le premier plot situé au nord de la parcelle est réservé à la construction d'une résidence intergénérationnelle de 4 425m² SDP, allant de R+4 à R+6. Nous trouverons au R-1, un parking privatif de 37 places et au rez-de-chaussée des commerces et services de proximité.

Le deuxième plot situé à l'ouest, contient un bâtiment en R+6 de 28 logements sociaux sur 1 844m² SDP, un hôtel de 80 chambres d'une surface de 1 712m² SDP en R+6. De la même manière que le précédent plot, il y aura des commerces et services de proximité à rez-de-chaussée. Au R-1 de ce plot, se trouve un parking public destiné aux clients de l'hôtel de 34 places, et un parking privatif dédié aux logements de 29 places

Le troisième plot situé au Sud de la parcelle est constitué de deux bâtiments de logements en accession, l'un en R+5 et l'autre en R+6, comptabilisant au total 59 logements.

Au rez-de-chaussée de ces bâtiments, nous réaliserons 2 300m² SDP de surface alimentaire et au R+1 un parking privatif de 83 places pour les logements en accession.

Enfin, 110 places de parking ouvertes au public seront réalisées en extérieur.

4.2 Objectifs du projet

Notre projet s'insère en position d'entrée de ville au Nord de Magnanville dans le secteur des Brosses. Actuellement, ce secteur est constitué d'un bâti commercial désaffecté et dégradé le long de l'Avenue de l'Europe. Le programme que nous allons réaliser va permettre de proposer une nouvelle centralité plus attractive dans cette zone. Les futurs utilisateurs et habitants vont pouvoir bénéficier de commerces et services de proximité aux pieds de leurs logements.

Cette opération de près de 16 000m² SDP va marquer l'entrée dans la Ville grâce à son traitement architectural et à la mixité des programmes proposés (Hôtel, résidence intergénérationnelle, moyenne surface alimentaire, commerces de proximité, logements en accession et sociaux).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de construction sont prévus à partir du 2^{ème} semestre 2020, pour une durée de 24 mois, en une seule phase.

Une charte de chantier à faible impact environnemental s'appliquera aux entreprises et sera intégrée aux marchés de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les 3 voies de dessertes du projet sont la rue des Pierrette, la rue des Pincevins et une voie nouvelle créée dans l'emprise du projet. Son accès à partir de l'avenue de l'Europe est uniquement dédiée aux piétons. A l'ouest, un large cheminement piéton situé en partie haute du talus dédouble le trottoir situé le long de l'Avenue de l'Europe. De larges escaliers et une rampe PMR permettent de passer du niveau bas de l'avenue à l'espace à usage public de l'opération nouvelle. A l'est, la voie nouvelle, arborée, dessert les 110 places de stationnements extérieurs et permet la livraison des commerces, le passage des engins pompiers et l'accès aux bornes d'apport volontaires. Cette voie constituera une liaison nouvelle entre la rue des Pierrettes et la rue des Pincevins. Un cheminement paysager longe la voie nouvelle et permet aux piétons d'accéder depuis la rue des Pierrettes, au parking en superstructure des logements, au stationnement extérieur organisé en limite Est de la parcelle aux commerces, à la place et à la résidence sénior.

La résidence intergénérationnelle, l'hôtel, les commerces de proximité ainsi que le supermarché seront ouverts aux publics et permettront de restructurer l'entrée de ville de Magnanville.

L'accès à la résidence sénior se fera depuis la rue des Pincevins. L'accès à l'hôtel et aux différents commerces se fera depuis l'espace à usage public, la place et le mail commercial.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande de Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelle de	12 634m ²
Surface de plancher logements en accession	4 153m ² SDP
Surface de plancher logements sociaux	1 844m ² SDP
Surface de plancher hôtel	1 712m ² SDP
Surface de plancher résidence intergénérationnelle	4 425m ² SDP
Surface de plancher commerces et services de proximité	1 709m ² SDP
Surface de plancher de l'enseigne alimentaire	2 277m ² SDP
Nombre de places de stationnement	293 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le bâtiment est situé à l'angle de l'avenue de l'Europe et de la rue des Pincevins à Magnanville (78200).

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 6 9' 4 7 " 74 Lat. 4 8° 9 7' 8 4 " 19

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas en zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre projet est couvert par le plan de prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de l'Etat dans le département des Yvelines du 16 avril 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se trouve pas dans une zone inscrite au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se trouve pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre projet se trouve dans une zone soumise à un plan de prévention des risques de retrait gonflement des argiles. Ce plan de prévention est prescrit.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'est pas sur un site ou sur des sols pollués, vous trouverez en annexe le rapport des investigations que nous avons menées.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet ne se situe pas dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site Natura 2000 se trouve à plus de 2 kilomètres. Les deux sites Natura 2000 les plus proches sont: - le parc Naturel Régional du Vexin Français - la carrière de Guerville
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site classé se trouve à plus de 3 kilomètres, c'est le Château des Célestins.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'engendre pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'impliquera pas de drainages ou modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre remblais-déblais sera recherché. Nous ferons en sorte d'optimiser au maximum la gestion des terres sur site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas déficitaire en matériaux. Nous allons utiliser tous les matériaux disponibles sur place qui seront suffisants à la réalisation de notre opération.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est aujourd'hui occupé par un bâtiment commercial désaffecté sans espaces verts en cours de démolition par l'aménageur. L'opération que nous allons réaliser va favoriser la biodiversité par ses généreux espaces verts. Le choix se portera sur des espèces peu gourmandes en eau et peu allergènes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet se situe à plus de 3 kilomètres d'un site Natura 2000. Nous n'impacterons pas l'habitat d'une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000 ou site classé. Ces sites se situent à une distance supérieure à 2 kilomètres.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'engendre pas la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'est pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'engendre pas de risques sanitaires et il n'est pas non plus concerné par des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de chantier, il y aura des livraisons de marchandises qui engendreront des déplacements de véhicules dans cette zone. Une charte chantier faibles nuisances sera appliquée afin d'en réduire les nuisances. Lors de l'exploitation, le projet créera un cœur d'îlot apaisé permettant des circulations douces et fluides pour tous. Ces circulations permettront à la fois la création de liaisons est-ouest et nord-sud à travers l'îlot, la desserte de l'ensemble des éléments du programme et la livraison des commerces.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Notre projet sera source de bruit pendant la phase travaux. Après la livraison, il correspondra à un usage normal de logements/ Commerces/Résidence sénior/Hôtel. L'application des prescriptions de la certification Habitat et Environnement permettra de réduire les nuisances du chantier. Le classement acoustique des façades est prévu pour répondre aux contraintes sonores modérées de l'environnement(Avenue de l'Europe)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Notre projet n'engendre aucune odeur et n'est pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Notre projet est situé dans un secteur déjà urbanisé accueillant des locaux d'activité. Les installations électriques des nouveaux bâtiments engendreront des émissions lumineuses modérées.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Notre projet rejettera les eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif de la commune.</p> <p>Concernant les eaux pluviales nous allons réaliser un projet avec un objectif de zéro rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Notre projet n'engendre pas d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les déchets de chantier seront traités en centre agréés. Des mesures pour faciliter le tri sur le chantier seront mises en place avec un signalétique claire. Les zones de tri/stockage des déchets seront identifiées et délimitées. Lors des travaux de terrassement, les terres feront l'objet d'analyse et d'envoi en décharges appropriées.</p> <p>En phase exploitation, les déchets ménagers seront collectés grâce à des points d'apport volontaires sur l'espace public.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet respecte les préconisations prescrites par les collectivités. Il ne portera pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet engendre la requalification d'une friche commerciale en la création d'un quartier mixte. Le projet aura un impact positif sur le quartier environnant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Notre projet n'est pas susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Notre projet aura peu voire aucun effet négatif notable sur l'environnement ou la santé humaine. Nous avons élaboré cette opération en étroite collaboration avec un bureau d'études environnemental. Nous nous engageons à respecter les performances énergétiques suivantes :

-Pour les logements/résidence intergénérationnelle : NF Habitat HQE et RT2012-10%

-Pour l'hôtel: Démarche HQE Bâtiment Durable

-Commerces/Restaurant : RT2012

En plus de ces réglementations, un charte globale de chantier à faible nuisances sera mise en place afin d'anticiper les diverses problématiques.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments que nous vous avons présenté dans ce formulaire et de la localisation de notre projet, nous estimons que notre projet à un faible impact sur l'environnement extérieur et au contraire va permettre valoriser cette parcelle, aujourd'hui occupée par un hangar industrielle désaffecté en cours de démolition par l'aménageur.

Ainsi, nous pensons que notre programme peut être dispensé de l'étude d'impact..

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport de pollution: Annexe n°7 - 1135-78-info&diag-1660_-_magnanville_-_europe_-note_preliminaire

9. Engagement et signature

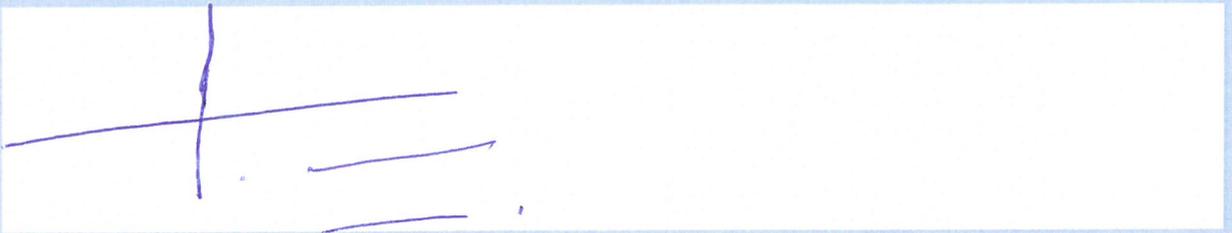
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

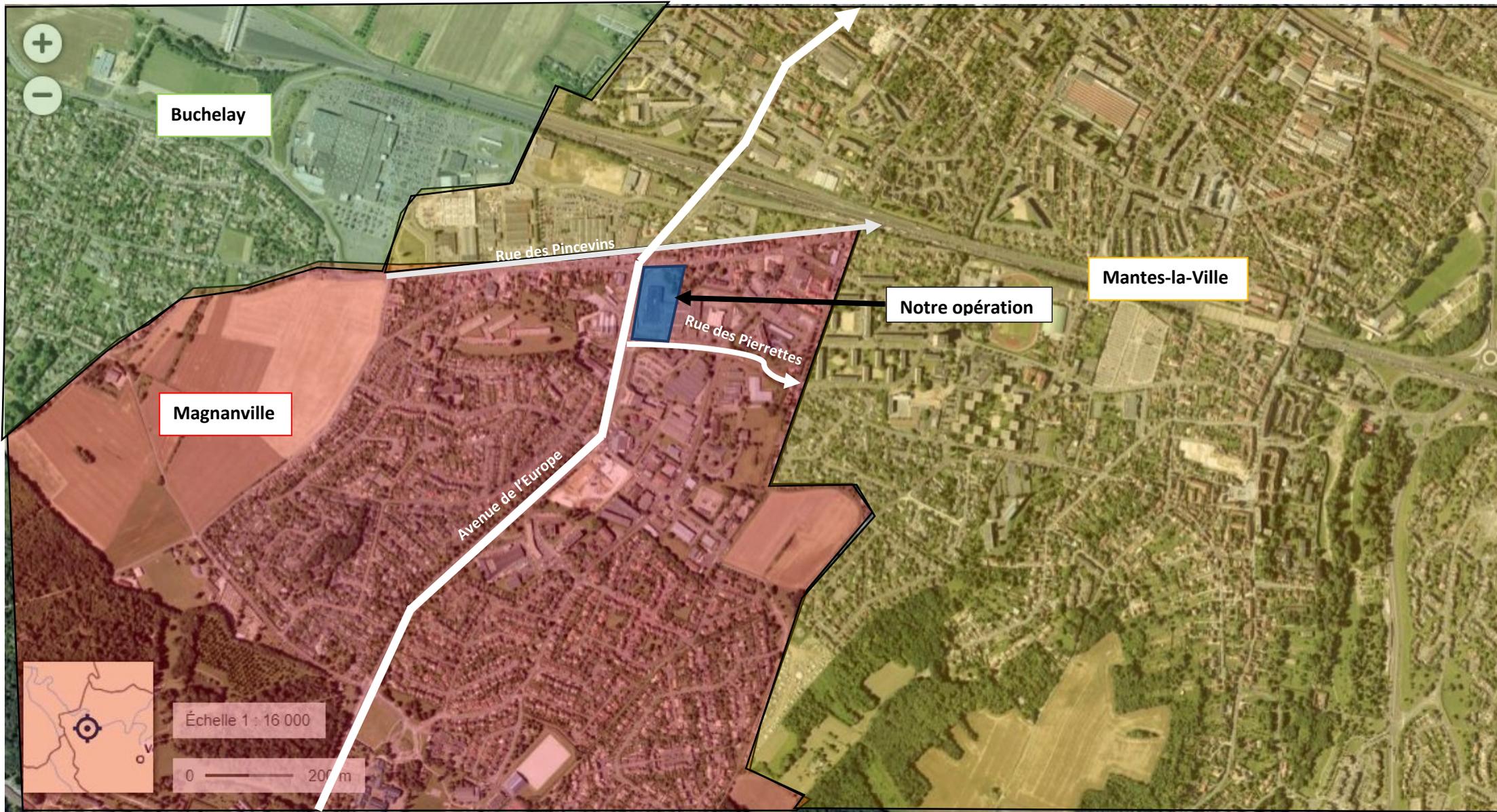


Fait à Chevilly-Larue

le, 26/09/2019

Signature





Annexe n°2 : Plan de situation – Echelle : 1/16 000

Annexe n°3 : Photographies de la zone d'implantation

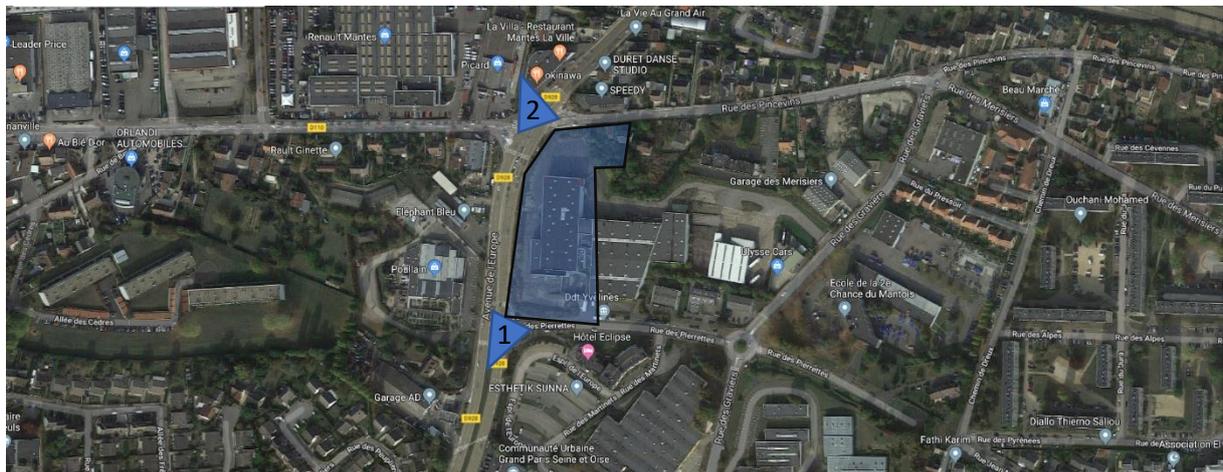
Vue n°1 du projet existant



Vue n°2 du projet existant



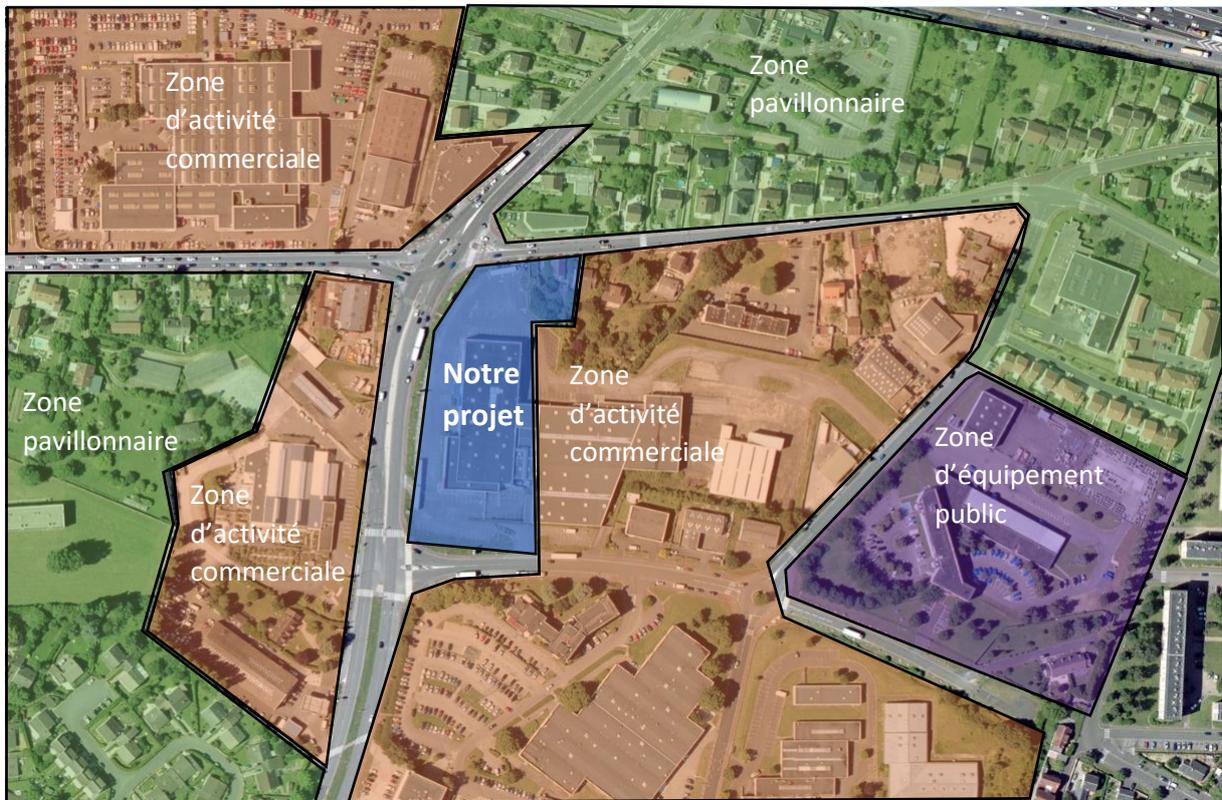
Plan de localisation des vues



Annexe n°4 : Plan masse du projet



Annexe n°5 : Plans des abords du projet



Annexe n°6 : Localisation des sites Natura 2000 environnant notre projet

